

*Libération conditionnelle—Loi*

● (1110)

Nous ne nous sommes pas opposés à ce que la Chambre soit rappelée pour discuter du projet de loi dont elle est saisie aujourd'hui, mais je tiens à signaler que ce faisant, nous ne voulons pas créer un précédent. Dans l'esprit de la réforme, le Règlement doit prévaloir. Au nom de l'opposition officielle, je tiens à ce que ce soit très clair.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, tout d'abord, au nom de notre leader parlementaire qui ne peut se présenter aujourd'hui, je tiens à féliciter le nouveau vice-premier ministre (M. Mazankowski) et leader du gouvernement à la Chambre.

Deuxièmement, je tiens à vous souligner que nous aussi avons approuvé l'ordre des travaux d'aujourd'hui d'après lequel nous étudierons l'amendement qu'a fait le Sénat au projet de loi C-67, en prévoyant une période de questions orales et de déclarations des députés. Si nous avons bien compris, au cas où à 15 heures le débat n'est pas terminé, il se poursuivra jusqu'au vidé de la question.

Je tiens à dire, comme l'a fait le leader parlementaire de l'opposition officielle, qu'à notre avis, il n'était pas nécessaire de rappeler le Parlement. Nous avons un calendrier parlementaire fixe, un programme de travail établi, et l'on pouvait appliquer l'article 5 du Règlement en cas d'urgence. Et voilà que nous nous retrouvons en Chambre parce que le gouvernement n'a pas mené à terme son programme législatif à la fin de juin en dépit du fait que nous ayons, pour cela, prolongé nos heures de séance durant deux semaines.

[Français]

Monsieur le Président, il est important que ce rappel du Parlement ne constitue pas du tout un précédent pour l'avenir. Cela est important parce que nous avons la réforme parlementaire. Il faut donc que ce rappel du Parlement ne devienne pas du tout maintenant un précédent pour l'avenir, parce que l'été est très important pour les députés pour aller faire leur travail dans leurs circonscriptions.

[Traduction]

Cela dit, monsieur le Président, nous sommes d'accord pour que la Chambre en ordonne ainsi.

[Français]

**M. le Président:** L'honorable vice-premier ministre (M. Mazankowski) a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer sa motion?

**Des voix:** D'accord.

**M. le Président:** La Chambre a entendu l'annonce de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## DROITS DE LA PERSONNE

PRÉSENTATION DU 1<sup>ER</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**Mme Sheila Copps (Hamilton—Est):** Monsieur le Président, je regrette que le président du comité permanent des droits de la personne, absent pour les raisons que l'on sait, ne puisse pas présenter lui-même ce rapport comme dernier geste parlementaire. J'ai le plaisir et l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des droits de la personne, dans les deux langues officielles. Aux termes de l'article 99.2 du Règlement le comité demande une réponse globale au rapport.

[Français]

Monsieur le Président, cette résolution parle des sanctions et demande au gouvernement, s'il n'y a pas de progrès faits sur la question de la Namibie et l'Afrique du Sud d'ici le 30 septembre, de considérer d'imposer les sanctions totales contre l'Afrique du Sud.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.)

\* \* \*

[Traduction]

## PÉTITIONS

## LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN PARC DE LA CCN

**M. Barry Turner (Ottawa—Carleton):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition de 52 personnes de ma circonscription et de la région de la capitale nationale qui continuent à s'opposer au projet de la Commission de la capitale nationale qui voudrait sacrifier un parc de notre région à la construction d'ambassades.

## POSTES CANADA—LA LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE DANS LES NOUVEAUX LOTISSEMENTS

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des personnes de la région d'Orléans, dans la magnifique circonscription de Glengarry—Prescott—Russell, qui demandent au gouvernement du Canada d'intervenir auprès de la Société canadienne des postes qui a pris la décision arbitraire et injuste de ne pas livrer le courrier à domicile dans de nouveaux lotissements de ma circonscription et d'ailleurs.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. le Président:** Les questions restent-elles toutes au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.